



## District de Maine et Loire de Football

# COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

### PROCES VERBAL N° 9 – SAISON 2019/2020

|              |                                                                                                                                                 |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réunion du : | 12/02/2020                                                                                                                                      |
| Présidence : | M. MERLET Xavier                                                                                                                                |
| Présent(s) : | M. BOURNEL Jean-Luc, M. CHERRUAULT Jean-Paul, M. COIFFARD Albert, M. LECHAT Hubert, M. PHILIPOT Christophe, M. PIOUS Patrick, M. PIRIOU Bernard |
| Excusé(s) :  |                                                                                                                                                 |
| Invité(s) :  |                                                                                                                                                 |
| Assiste :    |                                                                                                                                                 |

#### 1. Tirage des Coupe et Challenge U15

La Commission valide les résultats de la Coupe et des Challenges.

5 matches de Challenge de l'Anjou (tour 3 du 8 février) sont reportés au samedi 15 février ainsi qu'un match de Challenge de District (tour 2 du 8 février).

Les tirages suivants sont effectués :

- **Coupe de l'Anjou U15** : samedi 21 mars à 10 h 30 (1/8<sup>es</sup> de finale)

- **Challenge de l'Anjou U15** : samedi 29 février à 10 h 30 (tour 4)

Exempts : ANGERS VAILLANTE 1 - BRISSAC AUBANCE ES 1 - MURS ERIGNE ASI 1 - GJ CANDECHALOIRANGRI 1 - SAUMUR BAYARD AS 1 ou DENEÉ LOIRE LOUET 1

Le calendrier des Coupes et Challenges est susceptible d'être modifié en fonction des aléas de la suite de la saison (conditions climatiques, avancement de la Coupe des Pays de la Loire U17)

#### Calendrier des Coupes et Challenges

|                             | Coupe Anjou U19   | Challenge Anjou U19 | Coupe Anjou U17   | Challenge Anjou U17 | Coupe Anjou U15   | Challenge Anjou U15 | Challenge District U15 |
|-----------------------------|-------------------|---------------------|-------------------|---------------------|-------------------|---------------------|------------------------|
| 29 fév/1 <sup>er</sup> mars | T3                | T1                  |                   |                     |                   | T4                  |                        |
| 21/22 mars                  | 1/8 <sup>es</sup> |                     | T4                | T3                  | 1/8 <sup>es</sup> | 1/8 <sup>es</sup>   | T3                     |
| 11/12 avril                 | 1/4               | T2                  | 1/8 <sup>es</sup> | T4                  |                   |                     | 1/8 <sup>es</sup>      |
| 18 avril                    |                   |                     |                   | 1/8 <sup>es</sup>   |                   |                     |                        |
| 9/10 mai                    |                   | 1/4                 | 1/4               | 1/4                 | 1/4               | 1/4                 | 1/4                    |
| 23 mai                      | 1/2               | 1/2                 | 1/2               | 1/2                 | 1/2               | 1/2                 | 1/2                    |
| 30 mai                      | Finale            | Finale              | Finale            | Finale              | Finale            | Finale              | Finale                 |

## 2. Rappel des Règlements des Coupes et Challenges

La Commission tient à rappeler les points suivants au sujet du règlement de nos compétitions départementales (article 4) :

### Catégorie U19 :

*"Les équipes se trouvant encore qualifiées en 1/4 de finale de la Coupe de l'Anjou ne seront pas incorporées en Challenge de l'Anjou. Dans ce cas, le montant du droit d'engagement en Challenge de l'Anjou sera remboursé."*

### Catégorie U17 :

*"Les équipes se trouvant encore qualifiées en 1/8<sup>es</sup> de finale de la Coupe des Pays de la Loire U17 ne seront pas incorporées en Coupe de l'Anjou ni en Challenge de l'Anjou. Dans ce cas, le montant du droit d'engagement en Coupe de l'Anjou et en Challenge de l'Anjou sera remboursé."*

*"Les équipes se trouvant encore qualifiées en 1/8<sup>es</sup> de finale de la Coupe de l'Anjou ne seront pas incorporées en Challenge de l'Anjou. Dans ce cas, le montant du droit d'engagement en Challenge de l'Anjou sera remboursé."*

### Catégorie U15 :

*"Les équipes se trouvant encore qualifiées en 1/8<sup>es</sup> de finale de la Coupe de l'Anjou ne seront pas incorporées en Challenge de l'Anjou ou en Challenge de District. Dans ce cas, le montant du droit d'engagement en Challenge de l'Anjou ou en Challenge de District sera remboursé."*

*"Les équipes se trouvant encore qualifiées en 1/8<sup>es</sup> de finale du Challenge de l'Anjou ne seront pas incorporées en Challenge de District. Dans ce cas, le montant du droit d'engagement en Challenge de District sera remboursé."*

Les équipes suivantes, qualifiées pour les 1/8<sup>es</sup> de finale de la Coupe de l'Anjou U15, ne pouvant plus participer au Challenge de l'Anjou, seront remboursées des droits d'engagement :

GJ DU VIHIERSOIS 1 - GJ MARTIGNE THOUARCE 1- GJ POUANCE COMBREE 1 - GJ TESSOUALLE PUY 1 - LE FUILET CHAUSSAIRE 1 - ST SYLVAIN ANJOU AS 1 - STE GEMMES ANDIGNE 1

## 3. Préparation de la troisième phase U19

La troisième phase des championnats de la catégorie U19 débutera les 07/08 mars 2020.

Comme le permettent nos règlements, 3 clubs ont choisi de ne pas réengager une équipe :

ANGERS NDC 2 - ST PIERRE MONTREVAULT AS 2 - ST SYLVAIN AS 2

En fonction du nombre d'équipes engagées, cette dernière phase de la saison se déroulera de la manière suivante :

### Composition des groupes :

- DS : 1 groupe de 8 équipes (7 journées)
- D1 : 1 groupe de 7 équipes (7 journées)
- D2 : 2 groupes de 6 équipes.

La Commission établit les groupes et procède à la numérotation en essayant dans la mesure du possible de respecter les desiderata des clubs.

### **Organisation de la D2 :**

La troisième phase se décomposera en 2 temps :

- 5 journées de championnats (journée 1 à journée 5 sur le calendrier)
- 2 journées de matchs de classement de l'ensemble de la division (journée 6 et journée 7)

Déroulement des matchs de classement :

- Journée 6 (02/03 mai) :

- a) le 1<sup>er</sup> du groupe A reçoit le 2<sup>nd</sup> du groupe B
- b) le 1<sup>er</sup> du groupe B reçoit le 2<sup>nd</sup> du groupe A
- c) le 3<sup>e</sup> du groupe A reçoit le 4<sup>e</sup> du groupe B
- d) le 3<sup>e</sup> du groupe B reçoit le 4<sup>e</sup> du groupe A
- e) le 5<sup>e</sup> du groupe A reçoit le 6<sup>e</sup> du groupe B
- f) le 5<sup>e</sup> du groupe B reçoit le 6<sup>e</sup> du groupe A

- Journée 7 (16/17 mai)

- Les vainqueurs des matchs a) et b) se rencontrent (pour la 1<sup>ère</sup> place de D2)
- Les vaincus des matchs a) et b) se rencontrent (pour la 3<sup>e</sup> place de D2)
- Les vainqueurs des matchs c) et d) se rencontrent (pour la 5<sup>e</sup> place de D2)
- Les vaincus des matchs c) et d) se rencontrent (pour la 7<sup>e</sup> place de D2)
- Les vainqueurs des matchs e) et f) se rencontrent (pour la 9<sup>e</sup> place de D2)
- Les vaincus des matchs e) et f) se rencontrent (pour la 11<sup>e</sup> place de D2)

Modalités des matchs de classement :

Les rencontres de la journée 7 auront lieu sur le terrain :

- du club s'étant déplacé lors de la journée 6 alors que son adversaire a reçu,
- du club tiré au sort par la commission organisatrice si les 2 équipes concernées recevaient ou se déplaçaient lors de la journée 6.

En cas de match nul lors des journées 6 et 7, sans prolongation, les équipes en présence seront départagées par l'épreuve des coups de pied au but exécutée dans les conditions réglementaires.

Les règlements des championnats s'appliquent pour les journées 6 et 7 :

Les équipes pourront faire participer jusqu'à cinq U20 par rencontre, dans le respect des dispositions de l'article 167 des Règlements Officiels de la Ligue de Football des Pays de la Loire.

Les forfaits lors des rencontres de classement (journées 6 et 7) sont comptabilisés dans le cadre de l'article 2 des règlements de la Coupe et du Challenge de l'Anjou U19 (cas du forfait général).

*Prochaines réunions :*

☞ *Le mercredi 4 mars 2020 : tirage des Coupes et Challenges à 16 h 00 et réunion plénière à 19 h 00*

☞ *Le mercredi 25 mars 2020 : tirages des Coupes et Challenges à 16 h 00*

| <b>Le Président</b> | <b>Le Secrétaire de Séance</b> |
|---------------------|--------------------------------|
| M. MERLET Xavier    | M. COIFFARD Albert             |